

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Développer la haie : le symbole, depuis 30 ans, de l'action concrète des chasseurs en faveur de la biodiversité sur les territoires ruraux

29 septembre 2023 à Issy-les-Moulineaux

Marc Fesneau, ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire et Sarah El Haïry secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité viennent de présenter un pacte en faveur de la haie issu d'une concertation avec tous les acteurs.

La Fédération Nationale des Chasseurs (FNC) se félicite de ce pacte dont elle est partenaire. Il témoigne d'une ambition forte du gouvernement pour le développement de la haie. Pour atteindre l'objectif de planter 50 000 km de haies d'ici 2030, le gouvernement prévoit un accompagnement des parties prenantes de l'ordre de 110 millions par an. Alors que les derniers rapports confirment l'arrachage de 23 000 km de haies par an, l'objectif pour la FNC doit aussi être de mettre un terme à ces arrachages en plus d'une stratégie de plantation.

On le sait, les haies sont essentielles à nos campagnes, à nos paysages ruraux et au maintien de la biodiversité. Elles jouent de nombreux rôles à la fois environnementaux, agronomiques, climatiques, et économiques (bois-énergie).

Les chasseurs sont des acteurs incontournables et reconnus de ces enjeux. Ils sont impliqués, depuis plus de 30 ans, dans la sauvegarde, le développement et la promotion de la haie. Ces actions sont menées par le réseau des Fédérations Départementales des Chasseurs (FDC) le plus souvent sur leurs propres deniers. Elles ont permis, en 2022, de planter 572 km de linéaire et d'assurer l'entretien de plus de 90 km de haies environnementales, de buissons et arbres.

Sans attendre les mesures mises en place dans ce plan national et particulièrement sensible à la disparition des haies, la FNC a souhaité s'engager encore plus loin vers la promotion de la haie auprès des collectivités territoriales et des citoyens.

C'est ainsi que le projet d'envergure nationale « Sensibilis'Haie » est né, il y a 6 mois. L'objectif de ce projet qui a obtenu le soutien financier de l'OFB est de promouvoir la haie auprès des collectivités territoriales et du grand public, en implantant une haie dans leur commune. Sensibilis'Haie est une démarche participative multi-partenariale. Son ambition est de mettre en place des chantiers de plantation de haie sur un territoire



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

communal en associant les élus, les habitants et les associations. A ce jour, plus de 600 communes ont répondu présent.

La Fédération Nationale des Chasseurs s'est engagée à fournir gratuitement les supports de communication (plaquette, vidéo explicative, panneau pédagogique, etc...) nécessaires à la promotion de ce projet dans la commune et les plants à toute collectivité volontaire.

Pour Willy Schraen, président de la FNC : *« La biodiversité doit être la priorité de tous les acteurs du monde rural et les Fédérations des chasseurs ont déjà une expertise reconnue avec des centaines de kilomètres de haies plantés tous les ans. Depuis toujours, la défense de la haie a valeur de symbole pour le monde des chasseurs, qui viennent, souvent sur leur temps libre, au secours de ces oasis de biodiversité dont les bénéfices ne sont plus à prouver. Ce plan d'envergure, présenté par le ministre de l'Agriculture et la secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité qui a la tutelle de la chasse française, a le mérite d'impliquer tous les acteurs avec des mesures incitatives et une feuille de route ambitieuse que nous soutenons ».*

A propos de la Fédération Nationale des Chasseurs

La Fédération Nationale des Chasseurs, association agréée au titre de la protection de l'environnement, est chargée d'assurer la promotion et la défense de la chasse, ainsi que la représentation des intérêts cynégétiques auprès des instances nationales et européennes. Elle assure la représentation des fédérations départementales et régionales des chasseurs au niveau national, et la coordination de leurs actions (en faveur de la biodiversité, gestion des dégâts de grand gibier aux cultures, sécurité, éducation à la nature ...). La chasse rassemble en France plus de 5 millions de personnes dont plus de 960 000 pratiquants annuels. Avec près de 70 000 associations de chasse, 94 fédérations départementales et 13 fédérations régionales, la chasse constitue l'un des réseaux ruraux les plus organisés de France.

En savoir plus : <http://chasseurdefrance.com/> @ChasseursFrance

